



## COMPTE RENDU REUNION BUREAU Mercredi 22 janvier 2018

Ouverture de la séance à 19 h 30

Présents: Fabrice CRAMATTE, Agnès DHAINAUT, Dominique GUILLERMIN, Laetitia JACQUEMIN, Isabelle REINALDOS MARTINEZ, Gérard LECHEVIN, Rodolphe RAYE, Patrick Rieusset, Tony Rousseau, Michel SERRA.

Absents : Monique AUSSANT, Raoul BATTLE-FONT

### ORDRE DU JOUR :

1. Administratif : point adhésions – subventions
2. Point technique et PSP
3. Point comptable
4. Point matériel
5. Point Animation
6. Point Bio

### 1. Bilan adhésions, subventions, mission nouveau bureau

#### Inscriptions :

103 adhérents + une demande en cours pour une formation PN1 (contre 112 l'an passé)

Le président souhaite que nous modifiions le titre du bulletin d'adhésion en « Bulletin de demande d'adhésion » afin de nous laisser la possibilité d'arbitrer les dossiers (cf nos statuts)

Rappel : Etre vigilant sur les dossiers remplis et remis en début ou en cours de saison (ne pas donner une garantie d'accord d'adhésion ou de formation). Une attention particulière sera à observer pour les dossiers d'enfants lors de l'inscription 2019.

*Note : Les dossiers d'inscriptions en ligne sur le site internet sont modifiés en ce sens.*

#### Piscine / Mairie / service des sports :

- Convention utilisation salle Chambon → non reçue à ce jour mais accord de principe oral donné à Tony – en attente du retour de la convention signée pour utilisation de la salle en 2018.
- Créneaux piscine vacances d'hiver du 17/2 au 3/3 → réponse à faire par Tony au plus tard le 26/01/2018.
- Anticiper les demandes de réservation de salle pour Folquet et/ou Castel (demande mairie) :
  - o Date fixée pour l' AG 2018 : vendredi 9/11/2018
  - o Date fixée pour la soirée galette 2019 : samedi 12/01/2019

*Isabelle s'occupe des réservations de salle.*

#### Subventions :

- Subvention GOBIE au titre de la saison 2016-2017 → subvention supprimée (info mail de Pascal Cazejust). Tony se renseigne car il semblerait qu'il existe un autre type de subvention ( ?)
- Complément subvention 2017 : un versement exceptionnel de 400€ a été versé au club par la mairie de Lunel certainement au titre de ses résultats au Championnat de France PSP - prévoir de faire courrier de remerciement à la mairie (à M. Laout + copie au maire – Isabelle s'en charge).
- Prévoir récupérer dossier subvention mairie de Lunel pour 2018 (n'est pas encore en ligne) : demander 1500€

#### Retour sur AG du 10/11 :

- Redéfinir les missions/fonction de chacun suite élection de Rodolphe :  
Rodolphe : Responsable de toutes les actions PSP  
Isabelle accepte de s'occuper de la communication au niveau du club : contact média, respect de la charte, de l'image du club et de la mairie de Lunel – Bien penser à lui faire suivre tous les éléments utiles (photos des animations, résultats des compétitions etc... - Le rappeler à tous les moniteurs et responsables de commission. Fabrice reste modérateur sur facebook.
- Procès verbal AG envoyé à FFESSM, CODEP, Mairie Lunel, DDCS – nous sommes en règle.

Et mis en ligne sur le site internet à disposition des membres (idem pour règlement intérieur modifié).

### **Conventions autres clubs pour la saison 2017-2018:**

CPMC → la convention 2016-2017 n'est plus valable (s'est terminée en sept 2017)

Blue Dolphin → renouveler également la convention pour 2017-2018

Dominique Guillermin s'en occupe et prend contact avec les responsables de Blue Dolphin et CPMC.

## **2. Point Commission Technique plongée**

Fabrice nous indique qu'il sera peu disponible cette saison en raison de sa formation MF2.

Pour pallier au manque d'un DP sur une sortie club, Tony propose d'organiser la plongée dans un club commercial (où nous avons l'habitude d'aller) s'ils acceptent assurer la fonction de DP.

Accord de principe en étant vigilant sur le respect de la politique du club en matière de sortie.

A discuter au cas par cas et prévoir de faire les palanquées en interne avec des moniteurs du club qui connaissent les plongeurs.

### **Formations techniques**

Niveau 1 adultes : Théorie faite par Rodolphe – formation en cours.

Un nouvel inscrit en janvier qui rejoint le groupe.

### Niveau 1 jeunes :

Organisation d'un Oxyjeunes au niveau départemental dans l'Hérault (Clermont l'hérault) → la date serait le 10 juin 2018 – (info nage à palmes) – cette manifestation serait ouverte à tous les jeunes y compris PSP.

Attention toutefois à la date car tombe pendant le WE Estartit – il faut au minimum 2 encadrants du club.

### Formation théorique N2 – N3 :

Rodolphe propose de commencer la formation théorique en mars pour les prépa N2 et les formations PA40

Formation ouverte aux prépa N3 pour révision (un module complémentaire plus tard pour N3)

Formation Nitrox : Rodolphe la prévoit sur mai ou juin.

### **Planning des sorties :**

Peu de plongées programmées sur le planning (Fabrice enverra quelques dates aux monos pour compléter)

Sortie du 28/01 reportée au 4/02.

Fosse du 03/02 → organisation Hugues Alory pour les jeunes en formation N1 – Rodolphe OK pour être DP

1 plongée bateau CPMC prévue le 18/02 (Valérie)

Fosse du 10/03 → Fabrice la prend pour N2 N3

### **HIPPOMONOS du 14 et 15 avril 2018 (report du 25 ET 26/11 :**

Acompte conservé par le Centre Azur (hébergement) qui a accepté le principe du report du WE.

Date réservée : 14 et 15 avril 2018

En attente d'une réponse de Fabrice sur sa disponibilité avant de relancer auprès des moniteurs pour compléter les 3 chambres disponibles.

### **Actualité PSP :**

- Examen entraîneur fédéral (EF1 PSP 1<sup>er</sup> degré) le 27/01/2018 : 3 candidats du club Théo, Marc et Rodolphe
- 1<sup>ère</sup> compétition : dimanche 28/01 à Isle sur la Sorgue - inscription de 10 jeunes (8 juniors + 2 cadets)
- En attente d'autres dates sur les régionales (17/03 à Toulouse)
- Championnat de France début juin à Montluçon

### **Divers :**

Manu Robin propose des séances le mardi soir dans la salle de réunion de la piscine (1 h avant le créneau piscine) pour discussion sur la pédagogie.

## **3. Point comptable (Gérard Léchevin)**

### **Rappel des règles pour l'engagement de dépenses :**

1. accord du bureau
2. respect du budget
3. devis préalable...
4. Engagement par les seuls membres du bureau ou responsables de commission.

Gérard remet à chaque membre du bureau un exemplaire de l'état des dépenses à ce jour par rapport au budget prévisionnel en attirant notre attention sur l'importance de ne pas entamer le fonds de réserve qui est à 8000€ et donc à respecter le budget alloué sur chaque ligne.

#### 4. Point matériel (Patrick Rieusset)

##### ASSURANCES :

- 1) Assurance matériel du club (pour le matériel stocké au local piscine) : nous n'en avons pas à ce jour. Question des trésoriers : « Faut il en contracter une ou continuer à assumer la prise de risque en misant sur notre réserve de trésorerie ? » Le cabinet Lafont propose des assurances mais il faut répertorier chaque bloc. → Nous ne donnons de pas de suite.
- 2) Assurance Transport de Blocs de plongées : Ce type d'assurance était inclus dans les loisirs 1, 2 et 3 ( ? information non confirmée). Le cabinet Lafont a modifié ses assurances pour 2017-2018 et a créé une assurance spécifique pour le transport des blocs d'un montant de 7€ (cette option assurance transport était distinctement positionnée en 4<sup>ème</sup> choix après l'option loisir 3 en septembre ; elle a été supprimée du site Lafont qui renvoie sur un guide des assurances FFESSM qui est nouveau).  
Parallèlement l'assurance Loisir 2 a baissé de 6€ cette année.  
Tony et Fabrice se renseigne sur les règlementations en matière d'assurance.  
Pas de décision prise pour l'instant – Prévoir peut être de communiquer aux adhérents de se rapprocher de leur assurance automobile pour vérifier s'ils sont couverts pour le transport d'un bloc de plongée ?  
A noter : L'article 10 de notre règlement intérieur précise déjà que les membres du club doivent être en règle vis-à-vis de leur compagnie d'assurance pour le transport de blocs.

##### MATERIEL CLUB :

Blocs : tous les blocs club ont été ré-éprouvés et rentrés en stock. Reste toujours le problème d'un bloc impossible à enregistrer sur le site TIV FFESSM et qui ne peut être utilisé.

Détendeurs : Révision faite

Gilets Stabilisateurs : le kit pour l'entretien d'un gilet est vendu 10 €, montant jugé exorbitant (plus de la moitié des accessoires du kit sont inutiles). Seuls 2 joints nécessitent d'être changés (Patrick a récupéré un stock de joints offerts gratuitement par Mio Palmo). Un nettoyage est prévu en cours de saison + changement des 2 joints pour le stock du club et par l'équipe matériel (30 minutes environ nécessaire par gilet).

Session d'apprentissage de nettoyage correct du matériel (stab et détendeur) :

Tony propose de faire une séance en piscine pour les encadrants qui le souhaitent afin de bien montrer aux élèves.

#### 5. Point Animation (MICHEL SERRA)

Soirée Galette :

Samedi 13 janvier 2018 → Espace Castel

72 présents

WEEK END ESTARTIT 8 au 10 juin 2018

211€ plongeur – 94€ accompagnant

Mail envoyé le 11 janvier – peu d'inscrits à ce jour

WEEK END CALA MONTJOI

Vérifier s'il n'y a pas une pré-réservation faite pour septembre 2018 auprès de l'agence pour annuler .

Le WE Cala Montjoi sera remplacé par une autre destination :

Pistes actuelles sur l'Espagne : Begur, Agua Brava, Palamos – en attente projet finalisé (Michel)

Projet d'une semaine en Corse sur fin septembre ou début octobre :

Une proposition sur Porto Vecchio à 435 € hébergement + 10 plongées (ajouter la pension complète 43 €/pers/jour + le transport)

Etudier plutôt un projet sur Propriano.

Projet journée fin de saison :

Accrobranche à St Christol ou Paintball (Proposition Michel)

Descente en canoë du gardon au Pont du Gard (idée Dominique)

#### 6. Commission Bio

Journée Laisse de Mer

Reportée au dimanche 18 mars (Pascal Zani malade pour la sortie prévue le 21/01)

Formations Bio :

Pas de formation niveau 1 bio proposée cette année au club (pas de formateur disponible)

5 plongeurs du club suivent une formation PB2 (plongeur Bio niveau 2) du CODEP 34

Dany Savoye suit en parallèle la formation FB1 et sera en mesure de proposer une journée découverte bio à partir d'avril et des formations niveau 1 bio en interne au club la saison prochaine.

Visite du Centre CEST MED TORTUES MARINES – La grande motte – prévue le 05 mai 2018

Visite guidée d'1h30

100€ pour le groupe – prise en charge en totalité par le club sur le budget de la Commission Bio.

Conférence avec l'association Aileron prévue le Samedi 24 mars en soirée :

A confirmer pour faire la réservation d'une salle.

Un stage « photo et Bio » est proposé par le CODEP 34 le WE 17 et 18/3

➔ OK pour l'inscrire au planning pour utilisation de matériel club par les participants.

**Date prochaine réunion de bureau : mercredi 28/03 à 20h00 (une réunion moniteur aura lieu à 19h00)**